



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 08 JUILLET 2021**

Présidence : Bruno Nestor AZEROT
Date de convocation : 29 Juin 2021
Nombre de conseillers en exercice : 20
Nombre d'élus présents pour ce point : 10
Nombre de procuration : 05

Extrait n°BC-07-2021/136

Objet : Note de proposition « Réponse à l'appel à projet MOFWAZAJ DIJITAL de la Collectivité Territoriale de Martinique - Soutien au recrutement de managers numériques de territoire ».

ETAIENT PRESENTS :

Bruno Nestor AZEROT, Félix ISMAIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Maurice BONTE, Chantal MAIGNAN, Giovanni WILLIAM, Olivier JEAN-DENIS, Jonathan TABAR, Germain DUTON, Joseph PERASTE.

AVAIENT DONNE PROCURATION

Marie-Thérèse CASIMIRIUS à Bruno Nestor AZEROT, Frédéric BUVAL à Bruno Nestor AZEROT, Annick COMIER à Olivier JEAN-DENIS, Norbert MONSTIN à Joseph PERASTE, Sainte-Rose CAKIN à Germain DUTON.

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES

Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Lucien SALIBER, Thierry MARECHAL, Frédéric BUVAL, Christian RAPHA, Charles CARISTAN, Annick COMIER, Jean-Louis MARIE-LOUISE,
Partis en cours de séance : Norbert MONSTIN, Sainte-Rose CAKIN.

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire et le décret n° 2021-699 du 1^{er} juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire ;

Vu la loi NOTRe du 7 août 2015 qui contribue au renforcement de la compétence « développement économique » ainsi qu'au « soutien aux activités commerciales » ;

Considérant que la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) souhaite accompagner les 3 communautés d'agglomération à :

- Renforcer leur politique de soutien aux TPE à travers le numérique ;
- Dynamiser les actions collectives numériques notamment dans les zones d'activités ;
- Apporter une solution de proximité aux entreprises à travers des ressources humaines dédiées au numérique.

Pour ce faire, la CTM apporte un soutien aux 3 EPCI en ingénierie à travers le recrutement de managers numériques de territoires. Leurs missions consistent à dynamiser et fédérer les besoins des entreprises en partageant des ressources humaines qualifiées ;

Considérant que l'appel à projets de la CTM nommé « MOFWAZAJ DIJITAL », volet « managers de territoire » a été lancé le 30 avril 2021 et se termine le 31 août 2021. Il permet à chaque communauté d'agglomération de proposer une stratégie de déploiement de managers numériques de territoire. La demande de financement peut porter jusqu'à 5 recrutements, cofinancés sur 2 ans, sur une enveloppe budgétaire de 200 000 euros par EPCI ;

Considérant que la transformation numérique des entreprises, y compris des Très Petites Entreprises du territoire Nord est l'une des solutions concrètes pour maintenir voire développer des activités malgré les restrictions sanitaires ou autres risques majeurs (cyclone, séisme, inondations). Les outils digitaux permettent par exemple d'ouvrir un espace de vente en ligne, d'organiser la réservation et le retrait de commandes en magasin, ou encore de communiquer sur Internet à moindre frais ;

Considérant que malgré leur volonté d'agir, les Très Petites Entreprises du territoire ne disposent pas de personnes ressources pour mettre en place et suivre une communication digitale performante. Ce manque de ressources s'identifie également au sein des associations de commerçants, d'entreprises de même secteur ou encore de zones d'activité. Elles ne disposent pas non plus des moyens financiers pour faire appel à des prestataires privés ;

Considérant qu'afin de répondre à cette problématique, le manager numérique de territoire pourrait exercer les fonctions suivantes :

- Mise en œuvre d'une stratégie de promotion et de communication des entreprises locales (animation de page Facebook, Instagram, annuaire, site internet...)

- Animation et création d'évènements numériques par zone d'activités, secteur d'activités ou grappes d'entreprises ;
- Accompagnement et orientation des porteurs de projet vers les dispositifs d'accompagnement au numérique.

Considérant qu'il est proposé aux élus de répondre à l'appel à projets de la CTM, dans le but de solliciter le financement en 2022, de 2 postes à temps plein de « managers numériques de territoire », sur une durée de 2 ans, avec une participation de la CTM à hauteur de 80% des charges de personnel ;

Considérant que ce projet de recrutement représente un budget de 167 895,60 €, dont 33 579,12 €, à la charge de CAP Nord Martinique sur deux ans (la création des postes serait à valider ultérieurement par le Conseil communautaire) ;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE

Article 1 :

D'autoriser le Président à répondre à l'appel à projet MOFWAZAJ DIJITAL de la Collectivité Territoriale de Martinique dans le but de solliciter le financement en 2022, de 2 postes à temps plein de « managers numériques de territoire », sur une durée de 2 ans, avec une prise en charge de la CTM à hauteur de 80% des charges de personnel.

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Monsieur le Trésorier, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 15

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 08 Août 2021

Le Président



Bruno Nestor AZEROT

